



LEGENDE

- délimitation des zones
- ▨ emplacements réservés
- ▨ espaces boisés classés à protéger
- ⌌ éléments de paysage à protéger
- P bâtiment agricole de caractère pouvant être réhabilité
- V point de vue

phase administrative	DEPARTEMENT DU CANTAL
T avant-projet	COMMUNE DE LE CLAUX M.D.VILLENEUVE-BERGERON - Architecte D.P.L.G - Urbaniste S.F.U. 11 rue du 8 mai 1945 - 87480 SAINT PRIEST TAURIION tel. : 05 55 39 60 61 - fax : 05 55 39 79 31
T projet arrêté	
T document soumis à enquête publique	
T document approuvé	

DOCUMENTS GRAPHIQUES

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

OBJET	BENEFICIAIRE	PARCELLES CONCERNEES	SUPERFICIE
1 - Création d'une voie d'accès	commune	Section AH n°445,233,444	3a
2 - Création d'équipements publics (extension du cimetière, espaces publics)	commune	Section Z1 n°143	33a
3 - Élargissement d'une voie communale	commune	Section AH n°446,705,665	3a
4 - Création d'une voie d'accès	commune	Section ZD n°135	7a
TOTAL			46a

pièce n°
4-2a
échelle : 1/5000
Juin 2008

P.L.U
PLAN LOCAL D'URBANISME